

# LE CHAMPIONNAT DE FRANCE BEURSAULT

Recherches effectuées en 2022 en collaboration avec le musée de l'Archerie et du Valois.  
Rédaction « Commission Valeurs et Tradition ».

Les informations suivantes ont été collectées dans le périodique *Le Vrai Chevalier*, les règlements des Championnats de France de 1898, 1899, 1947 et 2022 ainsi que dans l'ouvrage *Les Compagnies du Noble Jeu de l'Arc, Tir au Berceau* écrit par Lenoir en 1925.

## BRÈVE HISTOIRE

Le Championnat de France de Tir à l'arc est créé en 1898 à l'initiative du Capitaine de la Compagnie de Fontainebleau, le chevalier Cordier. Le but est de l'ajouter au programme du Bouquet provincial et du Grand Prix général organisés par la Compagnie pour le bicentenaire de sa fondation. Sa création précède celle de la Fédération des Compagnies d'Arc d'Île-de-France fondée durant l'année 1899. De fait, les deux premières éditions sont organisées par les compagnies organisatrices du Grand Prix général, puis à partir de 1900 par la Fédération.

Dans les premiers temps, le Championnat de France est intimement lié à l'organisation du Grand Prix général. La finale étant organisée le jour de la remise des Prix.

Pendant 40 ans, un seul Championnat de France est organisé et on y tire au Beursault. En 1938, vient s'ajouter un Championnat de France sur cibles à distances multiples afin de servir d'épreuve pour le choix des archers devant disputer les Championnats du Monde créés en 1931. D'autres Championnats de France de Tir à l'arc viendront s'ajouter par la suite. Aujourd'hui 6 Championnats de France de Tir à l'arc sont organisés, ils correspondent aux disciplines suivantes : tir Beursault, tir en salle, tir en extérieur, tir nature, tir en campagne, tir 3D.

## LES RÈGLEMENTATIONS

**1898** : Le premier règlement établi par la Compagnie de Fontainebleau avait vocation à être provisoire et revu ensuite. Son contenu a été soumis en amont à délibération parmi les Capitaines :

*« La Compagnie de Fontainebleau n'a pas la prétention d'avoir fait un règlement absolu. Elle prie les Capitaines d'étudier le projet de règlement avec leurs Compagnies. Ils pourront soumettre leurs observations à la réunion des Capitaines qui aura lieu à l'issue de la parade du 12 juin et durant laquelle sera discuté et arrêté le règlement définitif du Championnat. »*

*Le Vrai Chevalier, 6 mars 1898*

Finalement, il est décidé que le Championnat se déroulerait en deux temps : une première épreuve qualificative et une finale organisée le jour de la distribution des prix du Grand Prix général. Le concours n'est alors ouvert qu'aux Chevaliers des compagnies participant au Prix de Fontainebleau et ayant participé à la Parade avec 6 tireurs par Compagnie au moins pour celles situées dans un rayon de 60 km. Malgré les vives objections reçues concernant la contrainte de participer à la Parade pour participer au Championnat, ce point fut néanmoins maintenu. Plusieurs extraits de cette controverse

sont retranscrits en annexe. On y apprend notamment qu'il ne s'agissait pas de la volonté initiale de Fontainebleau.

**1899** : Le règlement de la première édition du Championnat est réitéré à Crépy-en-Valois avec quelques légères modifications concernant la présence obligatoire à la Parade. Doivent y prendre part : 8 hommes des Compagnies situées dans un rayon de moins de 20 kilomètres, 6 hommes dans un rayon de 20 à 25 km, 4 hommes dans un rayon de 25 à 30 km, 1 homme porteur du drapeau et du registre au-delà. Pour les Compagnies composées de moins de 12 tireurs, elles sont admises à la Parade si la moitié de leur effectif y assiste.

**1900** : Une fois la Fédération des Compagnies d'Arc de France et des Compagnies d'Arc de l'Île-de-France fondée courant 1899, elle prend en charge l'organisation du Championnat de France. Dès lors, le règlement est modifié pour le Championnat de 1900 : tout tireur français faisant partie d'une compagnie peut concourir même si sa compagnie n'a pas participé au Bouquet. C'est toujours le cas lorsque Lenoir écrit *Les Compagnies du Noble Jeu de l'Arc, Tir au Berceau* en 1926. N'ayant pu dépouiller toute la documentation de la période nous ignorons quand cette règle prend fin.

**1909** : Jusqu'à cette date le cordon est de 0,47, ensuite le cordon devient de 0,48. Les cibles sont ensuite de 0,45 m de diamètre (c'est le cas en 1947 par exemple), divisée en 3 zones de largeur égale numérotée de 1 à 3, de l'extérieur à l'intérieur.

## LES QUALIFICATIONS

**1898 – 1899** : Classement en 25 coups, remise à zéro du score à l'épreuve finale. Ouvert uniquement aux tireurs participants au tir du Grand Prix Général, le classement ayant lieu dans le cours du Prix uniquement.

Extrait du règlement de 1899 : « *Le champion de l'année précédente devra, l'année suivante, défendre son titre contre le tireur qui aura fait, dans un Prix provincial de l'année, un nombre de coups au moins égal à celui qui lui aura valu ladite écharpe.* »  
*Le Vrai Chevalier, 15 janvier 1898*

**1900 – 1922** : Classement en 25 coups, addition du score des deux épreuves.

**1923** : Classement en 26 coups, addition du score des deux épreuves.

**1924** : Classement en 26 coups, addition des coups et des points de la finale. Ouvert à tout tireur, tirs réalisés dans l'un des Bouquets ou Grand Concours de l'année. À noter que cette année-là sont recensés 6 Bouquets Provinciaux.

**1925** : Classement en 26 coups, cible 6 zones, remise à zéro du score à l'épreuve finale.

**1947 (exemple)** : Classement en 26 coups pour les hommes, 13 pour les femmes et les jeunes, ouvert à tous tireurs, fédérés ou non, tirs réalisés uniquement dans l'un des Bouquets Provinciaux. À noter que 3 Bouquets sont recensés cette année-là.

Extrait du règlement de 1947 : « **Admission** – Le Championnat de France est accessible à tous les tireurs à l'arc, fédérés ou non. Toutefois, les tireurs non fédérés devront se conformer au Règlement unique des Bouquets provinciaux pour obtenir leur admission.

(...) **Inscription** – L'inscription se fait suivant les modalités du Règlement unique des Bouquets provinciaux. **Qualification** – Pour être qualifié pour prendre part à l'épreuve finale du Championnat, il faut, sur les 40 premières flèches tirées uniquement dans le tir des Bouquets provinciaux, réaliser le minimum de coups d'honneur indiqués ci-après : Dames, 13 coups d'honneur francs ; Messieurs, 26 coups d'honneur francs ; Jeunesse, fille ou garçon, 13 coups d'honneur francs. »

**AUJOURD'HUI** : Classement selon un score - plancher de qualification - déterminé par la Fédération Française de Tir à l'Arc, différent selon le type d'arc utilisé, le sexe et la catégorie d'âge des participants. Tirs réalisés lors d'une compétition qualificative et sous réserve d'avoir participé au tir du Bouquet pour les archers licenciés dans les départements en orange.



## LES RÉCOMPENSES

**1898** : 1<sup>er</sup> Prix du Championnat : une écharpe tricolore brodée aux armes de la chevalerie et un bronze d'art de la maison Louis Virlet représentant un tireur d'arc sont décernés au champion de France. 2<sup>ème</sup> prix : médaille de vermeil grand module, offerte par le Conseil général de Seine-et-Marne. Prix d'honneur d'ensemble – coupe de Sèvres, offerte par M. le Président de la République ; couronne de vermeil grand module, offerte par le maire de la ville de Fontainebleau. 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix : couronne de vermeil grand module. Prix d'honneur individuels (Grand Prix général ?) – 1<sup>er</sup> prix : couronne de vermeil grand module ; 2<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> : palme de vermeil ; Les prix du Grand Prix général sont des palmes et médailles de la maison Au Médaillier et des prix en espèces.

**1900** : le prix du Championnat est de 150 Francs et une banderole aux couleurs nationales, brodée aux armes de la ville de Paris. Le prix du Président de la République est décerné à la C<sup>ie</sup> se classant première au concours d'ensemble à 50m (cordon doré de 0,47 m) dans le concours d'honneur (hors championnat donc). Depuis 1914 (valable en 1926), le quotidien le Petit Parisien dote le Championnat de nombreux prix offerts en son nom aux champions.

**1947** : Dans chaque catégorie, les premiers ou premières du classement sont déclarés Champion ou Championne de France et recevront obligatoirement une écharpe tricolore et un prix fixé d'avance (égal au tiers des participants). Sauf le premier, chaque lauréat aura le droit de choisir son prix par ordre d'appel du classement. (*Le Vrai Chevalier*, 11 mai 1947)

Bonne lecture à toutes et tous

Nous vous saluons

## 1898 - FONTAINEBLEAU

1898 est l'année du bicentenaire de la Compagnie de Fontainebleau même si ladite Compagnie est la suite d'une autre association créée antérieurement.

Le 12 juin 1898, bénédiction du nouveau drapeau en la Chapelle Notre-Dame du Bon secours à Fontainebleau et création du premier Championnat de France



Ce texte a été écrit et publié dans les années 1940 par un inconnu : *" C'est au chevalier Cordier, capitaine de la Compagnie de Fontainebleau qu'est due l'initiative de la création de cette épreuve qu'il désirait voir joindre au programme de la fête et du Grand Prix que la compagnie allait organiser en 1898, pour commémorer et célébrer le deuxième centenaire de sa fondation ; il m'écrivit pour un rendez-vous afin d'établir un règlement qui devait, d'ailleurs, n'avoir qu'un caractère provisoire ; cependant le cordon de 0.47 avec 3 zones et le classement avec 25 coups eurent son approbation, ainsi que la finale distincte de la première épreuve, mais le fait que le concours n'était ouvert qu'aux tireurs des compagnies prenant part au Bouquet de Crépy-en-Valois.*

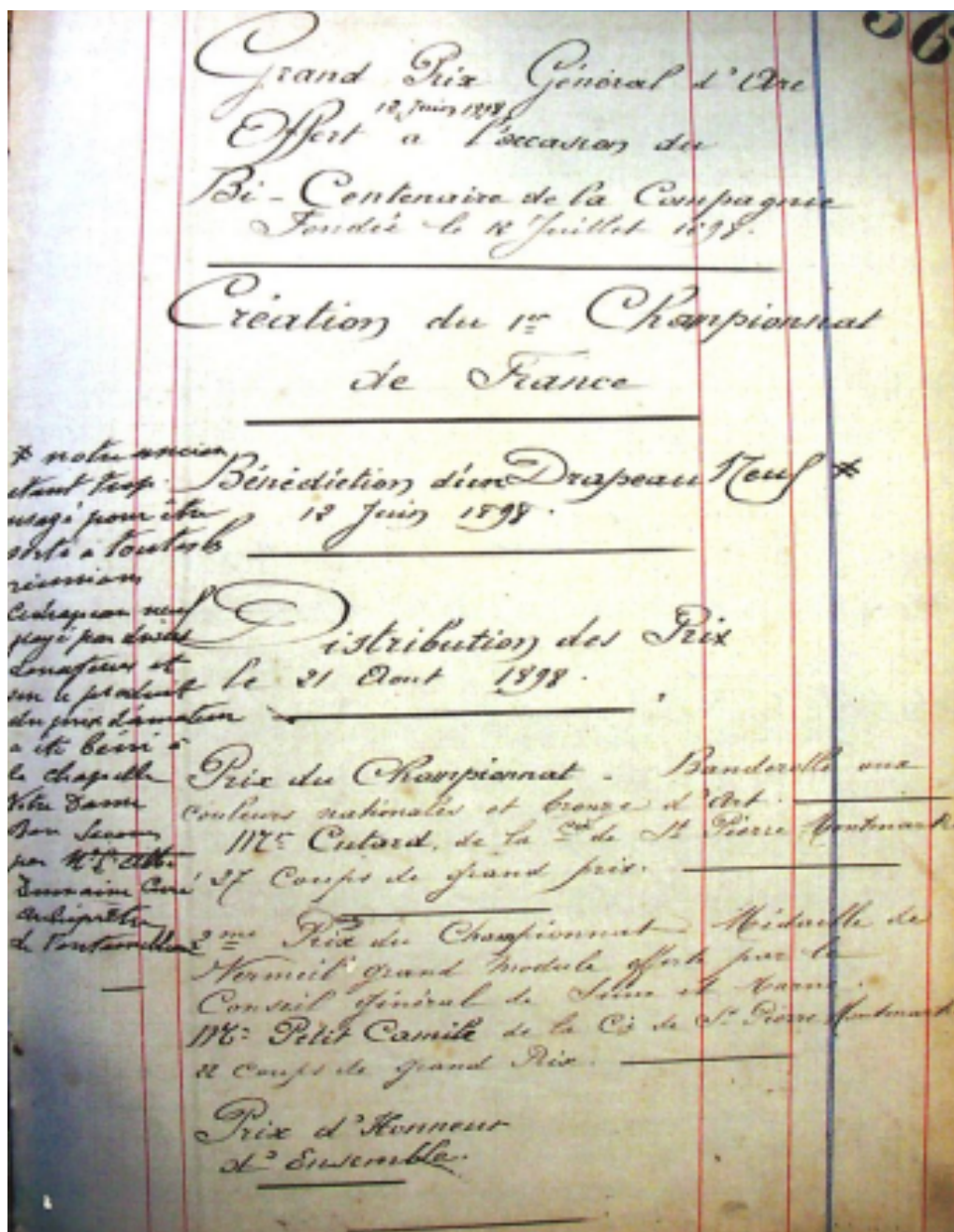
*Le règlement fut modifié pour le concours de 1900 par le Conseil qui adopta les deux épreuves additionnées et l'admission de tout tireur faisant partie d'une compagnie régulièrement constituée, même si sa compagnie ne devait pas prendre part au tir du Bouquet ; il n'avait droit à aucun prix, mais pouvait, au cas où il sortirait premier, être champion de France. Le Championnat était donc ouvert, comme il l'est encore, à tout archer français membre d'une compagnie."*

Ce premier championnat a été tiré dans le jardin du Boulingrin au Palais. 55 sociétés y étaient représentées et 508 chevaliers ont tiré. Les chiffres actuels sont peu différents. La distribution des prix (vraisemblablement Championnat et Grand prix) eurent lieu dans le jardin de Diane le 21 août 1898. Le discours du Capitaine a été le suivant : *"Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui rendre publiquement hommage aux organisateurs du concours d'arc de 1898. C'est par un zèle infatigable, un dévouement de tous les instants, que vous avez pu assurer à notre tournoi pacifique le succès qu'il vient d'obtenir. La présence des 55 compagnies qui ont répondu à notre appel, le bienveillant appui de la municipalité, les encouragements et les témoignages de sympathie de nos concitoyens vous ont déjà récompensé de vos efforts.*

Archive Compagnie d'Arc de Fontainebleau



Collection privée

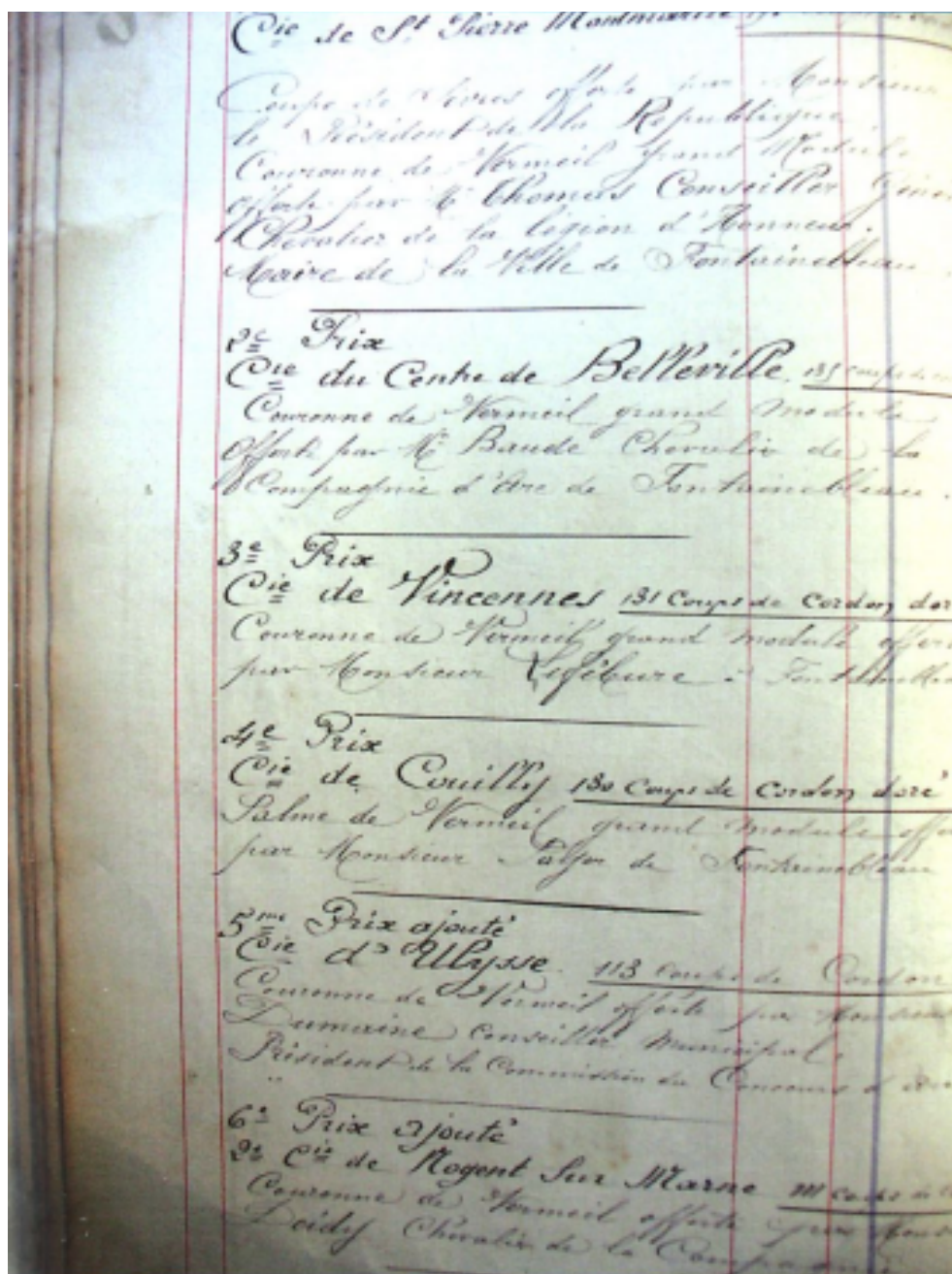


Archive Compagnie d'Arc de Fontainebleau

## PRIX INDIVIDUELS

Le prix du championnat - une banderole aux couleurs nationales et un bronze d'art à Monsieur Cutard de la Compagnie de Saint-Pierre de Montmartre.

Le second prix du championnat - une médaille de vermeil grand format offerte par le Conseil Général de Seine et Marne à Monsieur Petit Camille de la Compagnie de Saint-Pierre de Montmartre



Archive Compagnie d'Arc de Fontainebleau

## PRIX PAR ÉQUIPES (8 archers)

Compagnie de Saint-Pierre de Montmartre - une coupe de Sèvres offerte par Monsieur le Président la République et la couronne de vermeil grand module offerte par Monsieur Thomas Conseiller Général, chevalier de la légion d'honneur, maire de la ville de Fontainebleau.

Le second Prix à la Compagnie de Belleville : couronne de vermeil grand module offerte par Monsieur Baude, chevalier de la Cie d'arc de Fontainebleau.

Le 3<sup>ème</sup> prix à la Cie de Vincennes : une couronne de vermeil grand module offerte par Monsieur Lefebure de Fontainebleau

Le 4<sup>ème</sup> Prix à la Compagnie de Couilly : palme de vermeil offerte par Monsieur Dumaine, Conseiller municipal de Fontainebleau

1898 - 1998

## Centième Championnat de FRANCE

Le jour des championnats de France Beursault une plaque a été inaugurée pour commémorer l'anniversaire du 100<sup>ème</sup> championnat. Les personnalités de la Ronde ont participé à cette manifestation.



Archive Compagnie d'Arc de Fontainebleau

# LISTE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

## 1898 – FONTAINEBLEAU

1er Championnat de France et 6 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. CUTARD de la Compagnie de Saint-Pierre-Montmartre avec 27 honneurs

## 1899 – CRÉPY-EN-VALOIS

2ème Championnat de France et 5 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. BERGERON de la Compagnie de Béthisy-Saint-Pierre avec 25 honneurs

## 1900 – PARIS - Exposition universelle

3ème Championnat de France et 2 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. HÉROUIN Fils de la Compagnie de Couilly avec 31+22 soit 53 honneurs

## 1901 – BÉTHISY-SAINT-PIERRE

4ème Championnat de France et 6 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. CABARET de la 1ère Compagnie de Claye avec 29+29 soit 58 honneurs

## 1902 – VERBERIE

5ème Championnat de France et 6 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. CABARET de la 1ère Compagnie de Claye avec 33+21 soit 52 honneurs

## 1903 – PONT-SAINT-MAXENCE

6ème Championnat de France et 5 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. CABARET de la 1ère Compagnie de Claye avec 34+36 soit 70 honneurs

## 1904 – FLEURINES

7ème Championnat de France et 6 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. CABARET de la 1ère Compagnie de Claye avec 27+35 soit 62 honneurs

# 1905 – COMPIÈGNE

8ème Championnat de France et 4 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. CABARET de la 1ère Compagnie de Claye avec 35+27 soit 62 honneurs



Collection privée

# VILLE DE COMPIÈGNE



# BOUQUET PROVINCIAL

DE LA RONDE DES VALLÉES

DE LOISE ET DE LAISNE

RENDU PAR LA 1<sup>ÈRE</sup> COMPAGNIE D'ARC



## LE DIMANCHE 14 MAI 1905

### 8<sup>ME</sup> CHAMPIONNAT

Sous la Présidence de M. RIBOUL,

et sous la Présidence d'honneur de MM. CHOYET, Secrétaire, NOEL, Délégué, FOURNIER SARLOVEZZE,

Maires et Chefs de Canton.

Le Bouquet Provincial de Compiègne se rendra le Bouquet Provincial en lui-même offert par la Compagnie d'Arc d'Orléans. Plus spécialement en faveur des jeunes combattants.

### DE FRANCE

Sous-Préfet de Compiègne,

Conseiller général, Maire de Compiègne; Marquis de L'ANGLE, Conseiller général.

Le Bureau et Comité de la Société Compiègne d'Arc.

#### ORDRE & CONDITIONS DU PRIX

**PREMIÈRE SÉRIE**  
 PRIX D'HONNEUR - GRAND ORNEMENT  
 PRIX D'HONNEUR - GRAND ORNEMENT  
 PRIX D'HONNEUR - GRAND ORNEMENT

**DEUXIÈME SÉRIE**  
 PRIX D'HONNEUR - GRAND ORNEMENT  
 PRIX D'HONNEUR - GRAND ORNEMENT  
 PRIX D'HONNEUR - GRAND ORNEMENT

**TROISIÈME SÉRIE**  
 PRIX D'HONNEUR - GRAND ORNEMENT  
 PRIX D'HONNEUR - GRAND ORNEMENT  
 PRIX D'HONNEUR - GRAND ORNEMENT



### 8<sup>ME</sup> CHAMPIONNAT DE FRANCE

Le grand effort de la République  
 Le grand effort de la République  
 Le grand effort de la République

#### LISTE DES DONATEURS

Donateur 1	Donateur 2	Donateur 3	Donateur 4	Donateur 5
Donateur 6	Donateur 7	Donateur 8	Donateur 9	Donateur 10
Donateur 11	Donateur 12	Donateur 13	Donateur 14	Donateur 15
Donateur 16	Donateur 17	Donateur 18	Donateur 19	Donateur 20

Donateur 21	Donateur 22	Donateur 23	Donateur 24	Donateur 25
Donateur 26	Donateur 27	Donateur 28	Donateur 29	Donateur 30
Donateur 31	Donateur 32	Donateur 33	Donateur 34	Donateur 35
Donateur 36	Donateur 37	Donateur 38	Donateur 39	Donateur 40

Designation des Prix

PREMIÈRE SÉRIE - Grand Noir	DEUXIÈME SÉRIE - Grand Noir
PREMIÈRE SÉRIE - Grand Noir	DEUXIÈME SÉRIE - Grand Noir
PREMIÈRE SÉRIE - Grand Noir	DEUXIÈME SÉRIE - Grand Noir
PREMIÈRE SÉRIE - Grand Noir	DEUXIÈME SÉRIE - Grand Noir

### GRAND PRIX GÉNÉRAL

2.300 fr. de prix

### GRANDE FÊTE de JOUR et de NUIT

7 heures de nuit. BAL réservé aux Dames de la Société.

GPA

## 1906 – CHANTILLY

9ème Championnat de France et 5 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. CABARET de la 1ère Compagnie de Claye avec 38+37 soit 75 honneurs

## 1907 – PARIS-BELLEVILLE

10ème Championnat de France et 7 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. COLLAS de la 1ère Compagnie de Montreuil avec 36+32 soit 68 honneurs



Collection privée

## 1908 – CHANTILLY

11ème Championnat de France et 5 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. CABARET de la Compagnie de Saint-Pierre-Montmartre avec 31+37 soit 68 honneurs



Collection privée

## 1909 – ORROUY

12ème Championnat de France et 8 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. CABARET de la 1ère Compagnie de Saint-Pierre-Montmartre avec 31+37 soit 68 honneurs



Collection privée

## 1910 – NOGENT-SUR-MARNE

13ème Championnat de France et 9 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

Premier et Champion de France : M. VERNET de la 1ère Compagnie de Compiègne avec 31+32 soit 64 honneurs



Collection privée

## 1911 – MONTMORENCY

14ème Championnat de France et 10 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

## 1912 – SENLIS

15ème Championnat de France et 6 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

## 1913 – PRÉCY-SUR-OISE

16ème Championnat de France et 3 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

## 1914 – VINCENNES

17ème Championnat de France et 7 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

## 1915 – 1920

*Interruption des Championnats de France et des Bouquets Provinciaux dû à la guerre.*

04 avril 1918, décès de Gustave CABARET (né le 1er novembre 1866).



Champion de France de Beursault en 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906, 1908 et 1909.  
Médaillé de Bronze aux Jeux Olympique d'Été de Londres en juillet 1908.

## 1921 – SEVRAN

18ème Championnat de France et 5 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

## 1922 – CREIL

19ème Championnat de France et 2 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

## 1923 – COMPIÈGNE

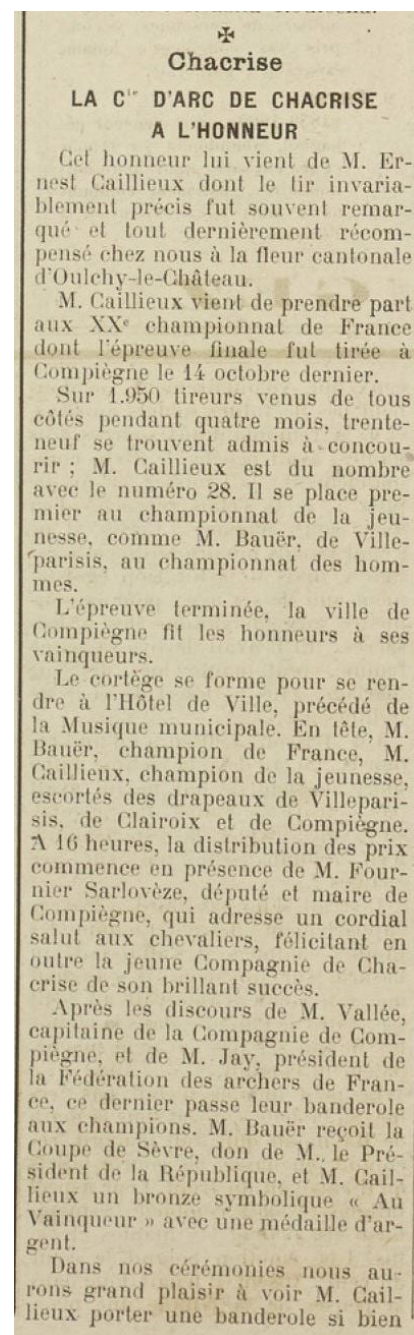
20ème Championnat de France et 5 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.



1950 tireurs ont participé au 20ème Championnat de France Beursault et 39 tireurs ont participé à la final à Compiègne le 14 octobre 1923.

M. Ernest CAILLIEUX de la Compagnie d'Arc de Chacrise est Champion de la jeunesse.

M. Louis BAUER de la Compagnie d'Arc de Villeparisis est Champion de France et reçoit les honneurs ainsi que la coupe de Sèvres (offerte par le Président de la république)



## 1924 – LIANCOURT

20ème Championnat de France et 6 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

## 1925 – FONTAINEBLEAU

22ème Championnat de France et 9 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

## 1926 – PERSAN

23ème Championnat de France et 5 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

La Compagnie d'Arc - L'Espérance de Margny-lès-Compiègne - en 1926 dans son ancien Jeu d'Arc. M. TÉNART vient d'être Champion de France à PERSAN.

Il pose avec son écharpe tricolore.



Archive de la Compagnie d'Arc L'Espérance de Margny-lès-Compiègne

## LE CHAMPIONNAT DES TIREURS A L'ARC ET LE BOUQUET PROVINCIAL A GAGNY

La compagnie des tireurs à l'arc de Persan avait l'an dernier, au cours du championnat de France et de l'Île-de-France de tir à l'arc, été déclarée détentrice du « Bouquet provincial ». Cette année ce fut la compagnie de Gagny en Seine-et-Oise qui devait détenir le bouquet. A cette occasion une grande fête de tir à l'arc avait été organisée, hier, à Gagny, sous la présidence d'honneur du ministre de la Guerre, du général, chef des services d'éducation physique au ministère de la Guerre, des parlementaires de Seine-et-Oise et du préfet, M. Bonnefoy-Sibour.

La fête commença dès le matin par la réception des deux cents sociétés qui prenaient part au concours de 1927. Puis une messe fut dite, en plein air, dans le parc de M. René Baschet, par Mgr Caron, protonotaire apostolique, avec le concours de la chorale Sainte-Cécile de Gagny. Ensuite, les jeunes filles, dépendant de la compagnie de Gagny, reçurent des mains de celles de Persan le bouquet traditionnel

A midi 45, un banquet, présidé par M. Quervel, dirigeant des compagnies d'arc de France, et M. Bernard Larroque, sous-préfet de Pontoise, réunit toutes les notabilités de la ville et les présidents des compagnies de la Fédération des tireurs à l'arc : Rondes de Paris et de l'Île-de-France; du Valois, de l'Aisne, de l'Oise et de Chauny; de la droite de l'Oise, de la Picardie, de Somme et Oise, de Château-Thierry, des vallées de la Marne, de l'Ourcq et du Clignon, etc...

Précédés des rois, avec leurs écharpes brodées, les beaux vases de Sèvres, garnis de fleurs, furent portés dans la salle du banquet. Des discours furent prononcés. Puis dans l'après-midi, le concours de tir à l'arc se continua, au cours duquel le 24<sup>e</sup> championnat de France de tir à l'arc fut disputé comportant 45 prix d'une valeur de 25.400 francs dont une partie avait été offerte par le *Petit Parisien*.

La journée fut clôturée par un bal et une fête foraine donnés dans le parc de Gagny.



Les bouquets des compagnies de Persan et de Gagny, dans le cortège des compagnies d'arc

LE NOBLE JEU DE

La finale du Championnat de France « au berceau » vient de se disputer



La Tireuse d'arc, par Cecil de B. Howard.

Les chevaliers de l'arc, fidèles « au berceau » (par comparaison au tir « à la perche »), sont groupés en compagnies, en familles, en rondes, et, enfin, en fédération, sous la présidence de M. Clément Quervel, S. P. M. La Fédération représente le sport international. Mais les pas assez nombreuses, et le jeu de plus large essor. Il peut être pratiqué par les deux sexes, et avec le plus devient vite passionnant, comme exigeant, avec peu de force, beaucoup de volonté. Enfin, il est économique, et dont personne ne nierait la valeur.

Je ne pense pas à faire l'historique est évident que, dès le XVI<sup>e</sup> siècle abandonné par les armées françaises particulières se formèrent pour forme de concours, la séduisante prière. Ce nom de « chevalier », nos mérites, comme leurs pères l'ont fait loyalement envers leur pays et envers postulant n'est admis que sur parain répondant de lui, après en de sa vie et un stage assez long futurs camarades de connaître son et commises sont sévèrement jugées, aller jusqu'à l'exclusion. Dans ce déchu ne sera admis par aucune à la fréquentation de tous les « jeux

L'ÉQUIPEMENT

1° Les arcs. — Il en faut au moins à une rupture au cours d'une épreuve. Ils seront exactement semblables comme dimensions, dispositions et puissance.

Pour la facilité des déplacements, on se sert surtout d'arcs démontables pouvant se loger dans le carquois. Ils sont constitués par deux branches de bois réunies par une poignée métallique creuse recouverte de cuir ou de velours. Dans une moitié de cette poignée est encastré le gros bout d'une des branches ; la seconde se loge à frottement juste dans l'autre moitié.

Mais l'état hygrométrique de l'air influe facilement

sur le bois, qui se dilate en hiver et se resserre en été. Il faudrait, comme en Belgique, adopter des poignées métalliques en deux pièces parfaitement emboîtées l'une dans l'autre et ayant le même coefficient de dilatation. L'arc non démontable est évidemment plus léger et mieux équilibré. Mais ces avantages ne rachètent pas la gêne du transport, et il est pour ainsi dire abandonné.

Naguère, l'arc était constitué par une seule pièce de bois d'essence convenable, prise à droit fil dans la masse, et façonnée de manière à lui donner sa forme définitive. On a reconnu que l'on gagnait en légèreté et en détente par l'emploi des bois contreplaqués. La grande majorité des arcs modernes sont donc pris dans des planches formées de trois ou de cinq épaisseurs de bois différents : amourette, frêne, chêne d'Amérique, etc. Les extrémités sont munies de bouts en corne portant les entailles destinées à recevoir la corde.

Il est à remarquer que l'arc au repos présente une cambrure assez accentuée. C'est ce qu'on appelle le

LE NOBLE JEU DE L'ARC

La finale du Championnat de France de Tir à l'Arc « au berceau » vient de se disputer à Chauny.



La Tireuse d'arc, par Cecil de B. Howard.

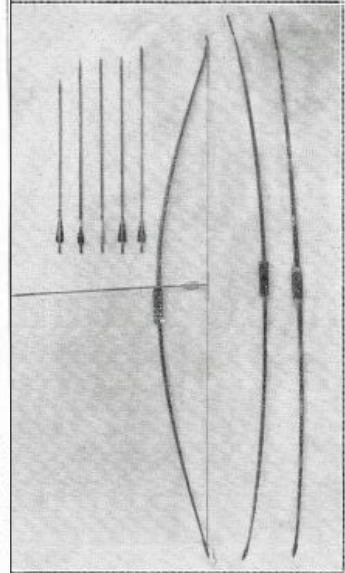
Les chevaliers de l'arc, fidèles au tir « au berceau » (par comparaison au tir « à la perche »), sont groupés en compagnies, en familles, en rondes, et, enfin, en fédération, sous la présidence de M. Clément Quervel, de la Compagnie S. P. M. La Fédération représente chez nous le pouvoir sportif international. Mais les compagnies ne sont pas assez nombreuses, et le jeu de l'arc mériterait un plus large essor. Il peut être pratiqué à tout âge, par les deux sexes, et avec le plus grand profit ; il devient vite passionnant, comme tous les sports qui exigent, avec peu de force, beaucoup d'adresse et de volonté. Enfin, il est économique, et c'est une qualité dont personne ne nierait la valeur au temps où nous sommes.

Sur 88 finalistes, 26 seulement se sont « classés » à nouveau et avec des résultats moindres, ce qui prouve que l'émotion leur a enlevé une partie de leurs moyens. En voici d'ailleurs les résultats succincts : 1<sup>er</sup> Ténart, C<sup>1</sup> de Margny, 33/40 64 points ; 2<sup>e</sup> Pépin, C<sup>1</sup> de Béthisy, 32/40 59 points ; 3<sup>e</sup> Quentin, C<sup>1</sup> de Marquilliers, 32/40 58 points ; 4<sup>e</sup> Quentin, C<sup>1</sup> de Vincennes, 30/40 55 points. (On trouvera plus loin l'explication de tous ces termes techniques.)

Il est paradoxal que le sport captivant et salutaire du Jeu de l'Arc ne soit pratiqué que par de trop rares initiés.

LE STAND

Le jeu de l'arc peut se pratiquer n'importe où, à condition que l'on dispose d'un emplacement d'une certaine longueur. En plein air, il faut choisir de préférence une allée abritée. Les paillasons qui porteront les cibles seront disposés à 32 mètres l'un de l'autre, et tenus par des trépieds en bois tendre dont les pieds seront disposés sur champ, de façon à offrir une surface plane à l'atteinte des flèches. Il faut que le centre de la cible soit à 75 centimètres du sol.



Différents genres de flèches et d'arcs.

à gauche : à droite : flèche belge à enterron trop pointu ; flèche belge à gros bout ferré ; flèche française à enterron de corne armé d'ivoire ; flèche française à enterron d'acier ; flèche belge à gros bout de corne ; arc non démontable montrant la légère inclinaison de la flèche ; arc belge, démontable, au repos, montrant un « voi » normal ; arc démontable, avec ligatures de sécurité le renvoi à presque disparu à l'usage.

32 mètres devant chaque paillason, un « pas de tir » est établi pour que le tireur se trouve exactement à l'opposé de la cible, distance réglementaire. Il faut avoir soin de débarrasser les paillasons des pierres sur lesquelles pourraient se briser les flèches. De même, tondre soigneusement l'herbe, sous laquelle elles viendraient se glisser et se perdre. Enfin, si, d'une

« enterron » ; à 3 ou 4 centimètres de l'enterron, l'empennage, constitué par trois plumes directrices. Une bonne flèche doit être plus lourde à l'avant qu'à l'arrière.

Judicieusement établie et correctement décochée, la flèche semble attirée par la cible. Elle doit parcourir sa trajectoire sans aucune oscillation. Mais, même d'apparence correcte, toutes les flèches ne sont pas parfaites. Il y a, semble-t-il, des impondérables qui agissent sur leur direction. Aussi une flèche reconnue impeccable est-elle un trésor sans prix. Il faut, naturellement,



Emboîture acier sur acier d'une poignée d'arc démontable.

adopter un modèle de flèches et s'y tenir. La longueur, le poids, l'équilibrage, l'ouverture de l'encoche doivent être toujours les mêmes.

C'est la longueur du bras qui détermine celle de la flèche. Il faut que, en position de tir, l'enterron affleure la poignée. Le poids doit en être judicieusement choisi d'après sa longueur et la puissance de l'arc, de façon qu'elle soit à la fois rigide et aussi légère que possible. D'une façon générale, on peut dire que les flèches varient entre 60 et 75 centimètres et entre 16 et 25 grammes. Leur vitesse moyenne est de 180 kilomètres à l'heure. Elles coûtent de 6 fr. 50 à 10 francs suivant les modèles.

3° Le carquois. — Ainsi nommé par extension, car il doit contenir non seulement les flèches, mais encore deux arcs démontés et le petit outillage nécessaire au tir et aux réparations. Le carquois est la pièce chère de l'équipement. En bon cuir, il coûte de 225 à 250 francs

Bouquet Provincial



Chauny  
17 Mai 1928. Ascension

... Le Vacher "Cout-le-Monde" est le personnage légendaire de Chauny surnommé "Chaulay les Singes"

## Suite de la liste des Championnats de FRANCE

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939 .....



1940 à 1946 - Interruption des Championnats de France dû à la guerre

1947 - **Compiègne** avec 3 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

1948 - **Ermont** avec 8 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

...

1988 - **Salency** avec 3 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

1989 avec 3 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

1990 - **Morlincourt** avec 5 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

1991 - **Pantín** avec 2 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

1992 avec 6 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

1993 avec 4 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

1994 - **Brouchy** avec 3 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

1995 - **Monfermeil** avec 2 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

1996 - **Corbie** avec 2 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

1997 - **Gandelu** avec 2 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

1998 - **Villiers-sur-Marne** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

1999 - **La-Croix-Saint-Ouen** avec 3 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

## **XXIème siècle**

2000 - **Roye** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2001 - **Vailly-sur-Aisne** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2002 - **Tremblay-en-France** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2003 – **Amiens** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2004 - **Chennevières-sur-Marne** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2005 – **Salency** avec 2 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

2006 – **Montreuil** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2007 - **Brouchy** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2008 - **Vincennes** avec 2 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

2009 - **Estrées-Saint-Denis** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2010 – **Gagny** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2011 – **Noyon** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2012 - **Hardricourt** avec 2 Bouquets Provinciaux recensés cette année-là.

2013 - **La-Croix-Saint-Ouen** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2014 - **Villiers-sur-Marne** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2015 - **Île-de-France et Gagny** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2016 - **Sainte-Geneviève-des-Bois** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2017 - **Vernon** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2018 - **Montreuil-sous-Bois** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

2019 - **Pontoise** avec 1 Bouquet Provincial cette année-là.

*2020 et 2021 – Annulation des Championnats de France et des Bouquets Provinciaux dû à la pandémie de Covid-19.*

**2022 – Championnat de France à Gagny avec le Bouquet Provincial à Gisors.**